

FILIÈRES VÉGÉTALES

Conseil individuel  
**Grandes  
Cultures**

Les **+**  
**OBJECTIFS**

- Fournir à chaque exploitant, suite à une demande ponctuelle, un conseil personnalisé en matière de conduite de culture et de protection en grandes cultures.
- Proposer des pistes d'optimisation des pratiques.

**Pour QUI ?**

- Tous les agriculteurs d'Alsace.

# Service et prestation

## Nos solutions d'accompagnement



### NOTRE SERVICE :

- Nos conseillers se déplacent sur votre exploitation à votre demande, pour identifier et analyser une situation de dégâts ou de pression parasitaire dans vos cultures ou dans la conduite de celle-ci.
- Nous établissons un diagnostic et une évaluation du risque, et nous vous proposons des conseils adaptés à votre situation en prenant en compte les principaux éléments explicatifs.



### DOCUMENTS REMIS :

- À l'issue de la visite, un compte rendu écrit de diagnostic et de conseil vous sera remis.



### BÉNÉFICE CLIENT :

- Des conseils neutres en toute indépendance commerciale.
- Une bonne connaissance du contexte local.
- Une bonne connaissance des bioagresseurs locaux sur les cultures du département, des types de sols, des enjeux environnementaux, techniques et économiques.
- Un réseau d'acquisition de références neutre et performant qui permet d'adapter nos préconisations aux situations locales.
- Adaptation du conseil en fonction des spécificités de l'exploitation.



### NOS ENGAGEMENTS :

- Dans certains cas, des possibilités d'analyses complémentaires dans des laboratoires spécialisés.



## Infos pratiques

**\*\* Responsable des conseillers à l'utilisation des produits pharmaceutiques**

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**\* Conseil à l'utilisation des produits pharmaceutiques**

#### Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet : [www.alsace.chambre-agriculture.fr](http://www.alsace.chambre-agriculture.fr)

*Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.*

#### Contact

Jean-Louis Galais \*\*

03 89 20 97 81

[jean-louis.galais@alsace.chambagri.fr](mailto:jean-louis.galais@alsace.chambagri.fr)

